

COMPTE-RENDU SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2019

-=-=-

Sont présents :

Christian LESCOULIÉ - François LAPEYRE - Jean-Jacques LARQUIER - Jean GALARDI - PASCAL RÉGIN - Sylvain BASLY - Frédéric MARQUEBIELLE - Marie-Françoise COSTEDOAT - Nicole DEMANUEL.

Secrétaire de séance : Nicole DEMANUEL.

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 45.

*

* *

I - Délibérations :

- ↳ octroi d'une subvention exceptionnelle à une association communale : subvention à verser à l'APE pour le financement du voyage des Grands à Irissarry du mois d'octobre.
Délibération votée à l'unanimité.
 - ↳ délibération portant institution du régime des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S.) et relative aux modalités de réalisation des heures complémentaires : il s'agit de lister les emplois concernés par ces indemnités. Il s'agit de la secrétaire, de l'ATSEM et des adjoints techniques.
Délibération votée à l'unanimité pour cette dépense.
 - ↳ décision modificative (pour paiement Fonds de Péréquation des ressources Communales et Intercommunales - F.P.I.C.) : 483 € sont à régler à la CCLB en plus des 2 930.00 € prévus au budget primitif.
Délibération votée à l'unanimité.
 - ↳ convention de financement de la conduite de rejet des eaux traitées par la station d'épuration d'Arzacq au Luy de France : afin que les rejets de la Commune de Vignes puissent être traités par la station d'épuration d'Arzacq, la Mairie de Vignes doit régler 14 516,73 € qui seront échelonnés sur 3 ans (2020, 2021 et 2022).
Délibération votée à l'unanimité.
 - ↳ SDEPA : renforcement du poste 3 à Vignes (lotissement Galcéra/Cazauba) : le montant des travaux se monte à 86 902 €. La Mairie doit régler 3 100 €.
Délibération votée à l'unanimité.
- ## **II - Autres sujets et questions diverses :**
- ↳ point sur les travaux de la salle multi-activités : Pascal Régin fait le point sur l'avancement des travaux (voir compte-rendu joint).
 - ↳ bornage affaire BORDES Anna : Mme BORDES a déposé 2 demandes de CU pour 2 lots. En parallèle, elle fait don de l'arbre du pèlerin à la Mairie dont la superficie de la parcelle cédée est de 22 m². Bornage à effectuer.
 - ↳ point sur les réunions du PLUI : Nicole Demanuel a assisté à 3 réunions courant novembre. 2 de ces réunions consistaient à visiter les villages de Cabidos et Mazerolles afin d'observer les différents types de patrimoine (avec ou sans un certain cachet, à conserver ou non ...). La 3^{ème} réunion avait pour but de déterminer les libellés pour traduire les 70 enjeux définis lors des précédentes rencontres.
 - ↳ Syndicat des Eaux - compte-rendu du contrôle des installations d'assainissement non collectif : les installations contrôlées ont été classées par rubrique, selon la dangerosité présentée comme par exemple les installations non conformes présentant un danger majeur, celles qui présentent un danger pour la santé des personnes, celles non conformes qui présentent un risque avéré pour l'environnement et celle non conformes. Il existe notamment sur la Commune 4 installations non conformes présentant un dysfonctionnement majeur.

- ↳ Syndicat AEP d'Arzacq - compte-rendu du 11 septembre 2019 : au 1^{er} janvier 2020, le SIAEP d'Arzacq disparaîtra au profit du Syndicat des Luys et Gabas.
- ↳ Communauté de Communes - compte-rendu rencontre groupement de commandes assurances (Marie-Françoise Costedoat) : la compagnie choisie par la CCLB est la SMACL (protection juridique et fonctionnelle des élus + une extension en responsabilité civile). 17 % d'économie pourraient être constatés pour la Commune de Vignes par rapport aux tarifs actuels.
Il est également possible d'assurer les biens d'Eglise. Un lot 6 "défense cyber" concerne les attaques informatiques.
La Mairie doit prendre une délibération pour adhérer au groupement d'assurances. La CCLB délibèrera le 16 décembre.
- ↳ urbanisme : M. le Maire liste les différentes demandes d'autorisation déposées auprès de la Mairie, à savoir :
- * 1 CU demandé par la famille Bourdieu,
 - * 1 déclaration préalable déposée par Bernard Mialon pour la pose de panneaux photovoltaïques, 1 DP pour construction d'une piscine par la famille Dupuch, 1 DP pour changement de menuiseries par la famille Perzewski,
 - * le détachement de 2 lots chez Mme Anna Bordes,
 - * 2 ventes de maison : propriétés Da Silva et Hachmi.
- ↳ permis d'exploitation : Guillaume Brillanceau a suivi une formation pour l'exploitation de la licence IV. Le montant de cette formation qui est de 708 € sera financé par la Mairie.
- ↳ RGPD (Règlement Général des Protections des Données) : ce règlement doit aider les collectivités à protéger leurs données. Il concerne le Maire et son successeur et le secrétariat.
- ↳ Conseil d'école du 25 novembre : voir compte-rendu joint de Nicole Demanuel.
- ↳ le recensement du cimetière est terminé. Remerciements à Pascal Régin qui a constitué un dossier suite à ses relevés.
- * les bouches incendie ont été vérifiées par la SAUR. Un point a été fait avec les Pompiers : les bouches fonctionnent.
- ↳ les travaux de voirie 2019 seront décalés. La Mairie a obtenu une aide du Conseil départemental pour la 2^{ème} tranche de la sécurisation de la R.D. 944.
- ↳ le 7 décembre : passage des cyclistes du Téléthon.
- ↳ voir éclairage côté salle Victor Hugo.
- ↳ liste électorale : la liste est à mettre en jour en fonction des départs des habitants.
- ↳ élections municipales 2020 : le délai pour s'inscrire sur une liste électorale est fixé au 7 février 2020.

Vu le Maire

